

PAS DE TEMPS À PERDRE

Les années 2011 à 2020 représentent la décennie la plus chaude jamais enregistrée. Les changements climatiques entraînent une perte sans précédent de biodiversité et menacent gravement nos écosystèmes. La décennie dans laquelle nous entrons s'annonce critique : il est urgent d'agir. Selon les Nations unies, nous devons réduire les émissions de 50 % au cours des dix prochaines années pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici la fin du siècle, lutter contre la dégradation de l'environnement et enrayer la perte catastrophique de biodiversité.

Des milliers de milliards d'euros d'investissements seront nécessaires pour relever ces défis. Nous devons nous tourner vers une nouvelle économie verte et ouvrir des perspectives pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Malgré la crise liée au coronavirus, ce n'est pas le moment de tourner le dos aux changements climatiques. Nous ne pouvons pas continuer de créer des emplois dans des industries qui risquent de fermer ou de se transformer radicalement dans un avenir proche. La relance de l'économie, après la pandémie de COVID-19, se doit d'être verte. Si nous gérons correctement la crise, nous pouvons remplacer les emplois perdus par des emplois durables et favoriser une activité économique profitable à toutes les composantes de la société, tout en appuyant des projets qui rendent les pays plus résistants aux chocs actuels et futurs liés aux changements climatiques.



LA BANQUE DU CLIMAT DE L'UNION EUROPÉENNE

Le pacte vert pour l'Europe soutient l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050 que s'est fixé l'Union européenne. Pour y parvenir, le Conseil européen a approuvé une réduction des émissions d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cela suppose des investissements considérables dans tous les domaines de l'économie. Afin d'atteindre cet objectif, nous devons augmenter nos investissements annuels d'environ 350 milliards d'euros.

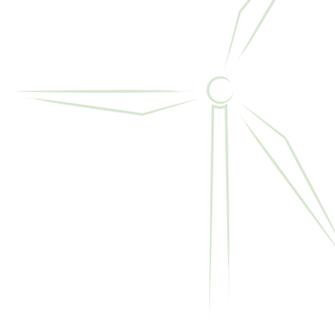


En 2019, le Conseil européen et les États membres de l'UE ont demandé à la Banque européenne d'investissement de renforcer son rôle de banque européenne du climat en intensifiant ses activités à l'appui du pacte vert et en accélérant la transition vers une économie neutre pour le climat.

En réponse, le Groupe BEI a défini trois objectifs de haut niveau : premièrement, la Banque augmentera son soutien à l'action en faveur du climat et aux investissements dans la durabilité environnementale en y dédiant plus de 50 % de ses prêts annuels d'ici 2025. Deuxièmement, le Groupe BEI entend mobiliser 1 000 milliards d'euros d'investissements verts au cours de la décennie critique à venir. Enfin, il alignera l'ensemble de ses financements sur les objectifs de l'accord de Paris à compter de la fin de 2020.

Les prêts accordés par la BEI dans le domaine de l'énergie sont aussi appelés à évoluer afin de se conformer à l'accord de Paris. Notre **politique de prêt dans le secteur de l'énergie** décrit comment nous allons cesser de financer des projets énergétiques reposant sur des combustibles fossiles traditionnels d'ici à la fin 2021, pour nous concentrer sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les carburants de substitution et les infrastructures permettant à ces technologies de se développer.

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques. Nous apportons notre aide à des centaines de milliers d'entre elles, en insistant de plus en plus sur la durabilité climatique et environnementale. Une bonne part de ce travail est assurée par le Fonds européen d'investissement, qui fait partie du Groupe BEI et qui est spécialisé dans les opérations de capital-risque, si utiles aux petites et moyennes entreprises partout en Europe. Le FEI contribue à la durabilité environnementale par des garanties sur prêts et des investissements de capital-risque dans des fonds qui soutiennent les technologies propres.



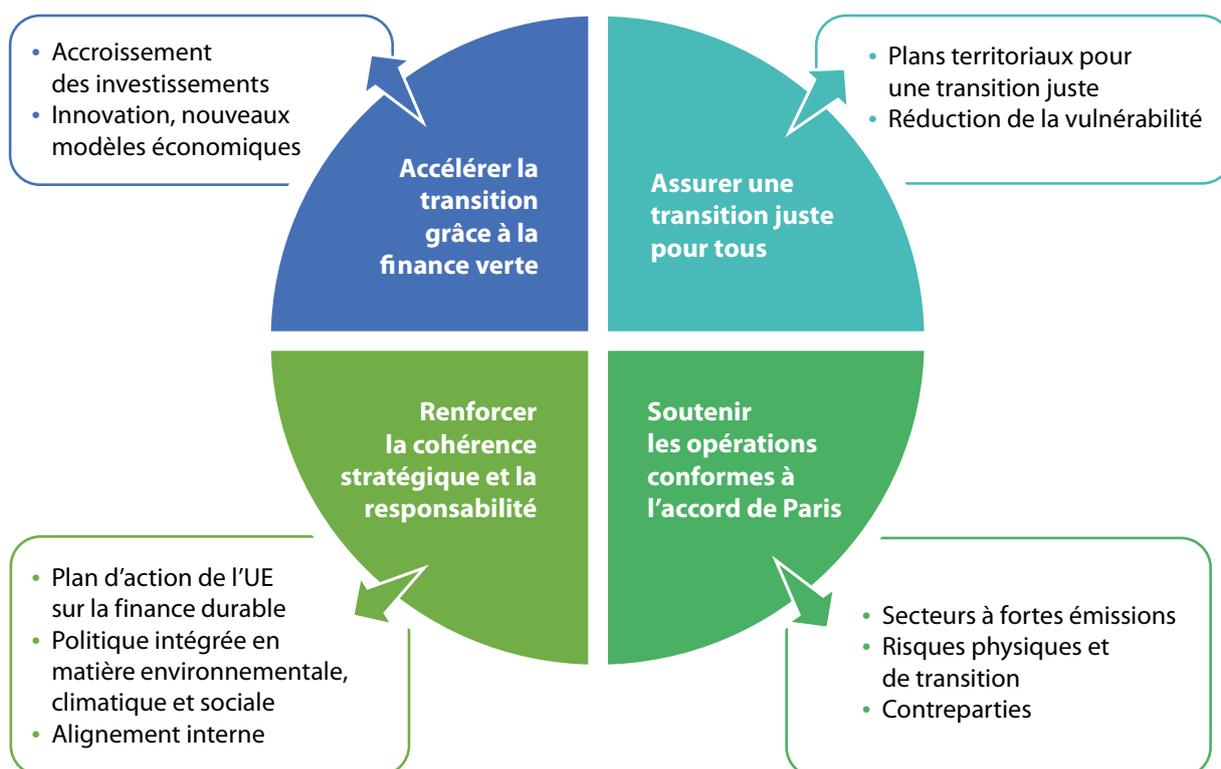
FEUILLE DE ROUTE DE LA BANQUE DU CLIMAT

La Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat est notre nouveau plan quinquennal, qui vise à garantir l'alignement de tous les investissements sur l'accord de Paris. Cet engagement renforce notre rôle, en tant que banque européenne du climat. La feuille de route expose les modalités de l'appui que le Groupe BEI prévoit d'apporter à la relance verte post-COVID-19, au pacte vert pour l'Europe, aux pays hors Union Européenne et aux Nations unies dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Pour nous guider, nous avons sollicité les contributions d'organisations non gouvernementales, d'instituts de recherche, d'universités, de groupes de réflexion et d'autres acteurs des secteurs public et privé.

Les grands enjeux de la Feuille de route :

- **Accélérer la transition vers des économies vertes en soutenant le pacte vert pour l'Europe, accroître la résilience aux changements climatiques, protéger la nature et encourager l'innovation.**
- **Veiller à ne laisser personne de côté lors de la transition verte et intensifier nos actions dans les domaines du développement social, de la durabilité environnementale, du climat, de l'égalité des sexes et des migrations.**
- **Expliquer clairement que la BEI ne soutiendra plus les activités agricoles à forte intensité de carbone, les agrandissements d'aéroports et les installations industrielles qui consomment de grandes quantités d'énergie conventionnelle.**
- **Renforcer la cohérence et la responsabilité dans l'ensemble du Groupe BEI, tout en garantissant des niveaux élevés de transparence et de qualité.**

La Feuille de route de la banque du climat en bref

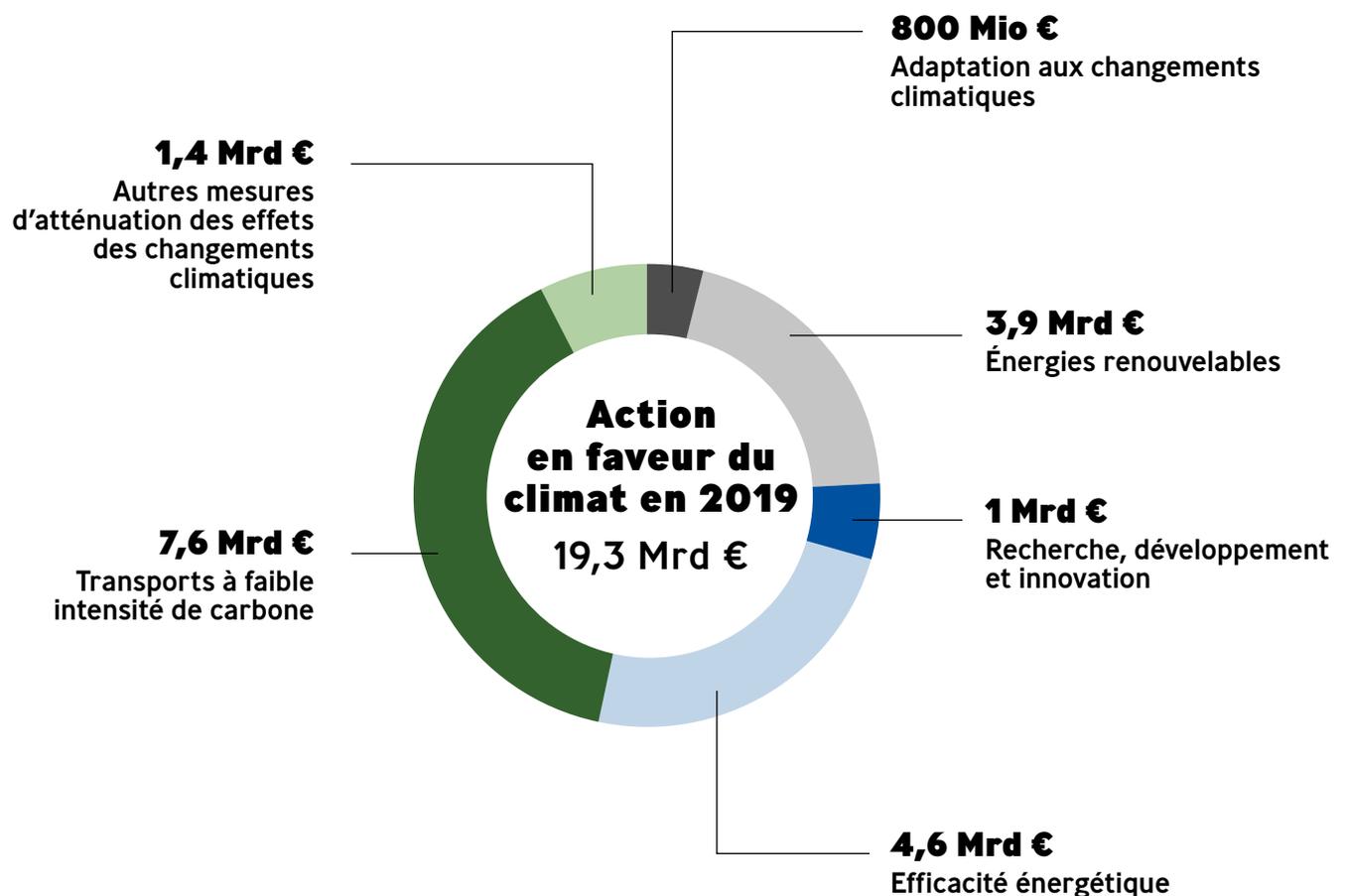


OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT

La durabilité est au centre des préoccupations du Groupe BEI. Nous tenons toujours compte des effets environnementaux, climatiques et sociaux de nos projets.

Depuis 2012, la BEI a apporté 170 milliards d'euros de financements pour mobiliser plus de 600 milliards d'euros d'investissements dans des projets relatifs à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale. Ces projets permettent de réduire les émissions, d'aider les populations à s'adapter aux effets des changements climatiques et de promouvoir la durabilité environnementale. La BEI est le plus grand investisseur multilatéral pour l'action en faveur du climat.

C'est en 2010 que nous nous sommes fixé pour la première fois un objectif en matière d'action pour le climat. Nous avons fait en sorte de l'atteindre chaque année. La BEI a publié sa stratégie en matière d'action pour le climat dans la perspective de la conférence de Paris sur le climat en 2015. À cette occasion, nous avons élargi nos ambitions et pris l'engagement d'accroître notre soutien à l'action en faveur du climat dans les pays en développement pour atteindre 35 % des prêts avant 2020. Nous avons dépassé cet objectif en 2019 en y consacrant 3 milliards d'euros, soit 43 % de nos prêts dans les pays en développement.





UN CHEF DE FILE DE LA FINANCE DURABLE

Les prêts de la BEI sont financés par des obligations vendues sur les marchés internationaux des capitaux. La Banque a émis ses premières obligations vertes en 2007 et s'est depuis imposée comme un chef de file dans le développement des marchés de capitaux verts. Nous avons vendu pour plus de 33 milliards d'euros d'obligations climatiquement responsables, nos « obligations vertes », pour contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques. Nous avons aussi lancé des obligations pour le développement durable afin de soutenir des secteurs tels que l'eau, l'éducation et la santé.

La tâche qui nous incombe en tant que banque publique ne se limite pas à la levée de fonds et aux investissements dans des projets importants. Nous jouons un rôle déterminant dans la structuration des marchés financiers pour permettre aux investissements verts de prospérer. Nous participons, avec de nombreux partenaires, à la nouvelle plateforme de l'UE sur la finance durable, qui comprend un groupe d'experts chargés de concevoir des politiques et des outils de financement durable. Nous contribuons à élaborer la taxinomie de l'UE pour les activités durables, ainsi que sa norme en matière d'obligations vertes, qui crée un marché plus transparent et plus solide pour ces obligations.

La taxinomie de l'UE est un document stratégique dont la finalité est d'aider les secteurs public et privé à comprendre quand une activité est durable. Nos travaux dans ce domaine permettent d'établir des normes et des définitions claires en matière d'investissement durable. Il s'agit d'éviter l'« écoblanchiment », ou le processus consistant à fournir de fausses informations sur l'action en faveur du climat et de l'environnement. Lorsque les marchés verts sont plus transparents, ils sont plus attrayants pour les investisseurs privés, et nous avons grand besoin d'une mobilisation plus forte du secteur privé dans les projets verts. La taxinomie de l'UE et la norme en matière d'obligations vertes sont d'excellents exemples des moyens dont dispose le secteur public pour accroître les flux financiers à l'appui des projets durables.

PROJETS

Un approvisionnement en eau plus sûr aux Pays-Bas

La BEI prête 190 millions d'euros à Evides, une compagnie publique des eaux néerlandaise, pour améliorer son réseau de distribution au-delà de l'année 2024, et en renforcer la résilience face aux

changements climatiques. Le prêt servira à accroître la qualité du traitement des eaux et la résilience de l'approvisionnement en eaux de surface pendant les longues périodes de sécheresse.

[Plus d'informations en ligne](#)



Une station d'épuration gérée par Evides, une compagnie publique des eaux aux Pays-Bas.



En Amérique latine, le reboisement de terres dégradées permet de lutter contre les changements climatiques.

Plus de foyers disposant de l'électricité en Ouganda

La facilité d'accès à une électricité propre et abordable pour les ménages contribue à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à renforcer l'autonomie des femmes et des filles. La BEI va accorder un prêt de 12,5 millions de dollars pour la distribution de 240 000 installations photovoltaïques domestiques en Ouganda. Plus d'un million de personnes dans le pays seront raccordées à l'électricité pour la première fois, ce qui leur permettra de recharger leur téléphone mobile, de s'éclairer et de cuisiner plus facilement. Ce programme contribuera aussi à faire diminuer l'utilisation du kérosène, du charbon de bois et des bougies, réduisant ainsi la pollution et les risques d'accident, tout en aidant les familles à faire des économies.

[Plus d'informations en ligne](#)

Nouvelles lignes de métro en Inde

La BEI va investir 600 millions d'euros dans deux nouvelles lignes de métro et 102 rames de métro à Pune, en Inde. Plus de trois millions de personnes dans la ville bénéficieront ainsi de temps de trajet plus courts. Il s'agit du quatrième investissement de la BEI dans les réseaux de métro en Inde. À Pune, il sera plus facile pour la population de se rendre au travail, de consulter un médecin, d'aller à

l'école ou de faire ses courses. Les nouvelles lignes de métro amélioreront également la qualité de l'air dans la ville.

[Plus d'informations en ligne](#)

Reboisement des terres dégradées en Amérique latine

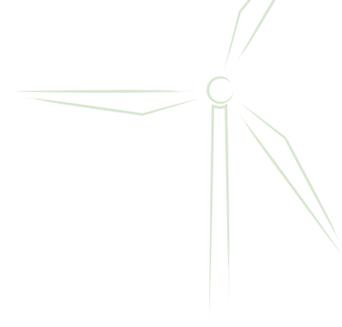
La BEI investit dans des fonds comme le Land Degradation Neutrality Fund (Fonds pour la neutralité en matière de dégradation des terres), qui contribue à la gestion durable de 500 000 hectares de terres, à une réduction des émissions de CO₂ de 35 millions de tonnes, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie de plus de 100 000 personnes en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La participation de la Banque attirera d'autres financements des secteurs public et privé.

[Plus d'informations en ligne](#)

Rénovation de quartiers à Barcelone

À Barcelone, la BEI finance une quarantaine de projets qui amélioreront la vie des habitants. Nous avons signé une opération de 95 millions d'euros destinés à financer la revitalisation urbaine, avoir une incidence positive sur l'environnement, lutter contre les inégalités sociales et réduire la pollution.

[Plus d'informations en ligne](#)



RESSOURCES

SITES WEB

- [La BEI et l'action en faveur du climat](#)
 - [Comment obtenir de l'aide pour votre projet relatif au climat](#)
 - [Enquête de la BEI sur le climat 2020-2021](#)
-

PUBLICATIONS

- [Feuille de route de la banque du climat](#)
 - [Politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie – Soutenir la transformation du secteur de l'énergie](#)
 - [Enquête de la BEI sur le climat 2019-2020](#)
 - [La BEI en Amérique latine et dans les Caraïbes : protéger l'environnement](#)
-

VIDÉOS

- [Ouvrir la voie à un avenir à faible intensité de carbone : la méga-usine de batteries de Northvolt](#)
 - [De l'électricité verte pour les zones rurales du Sénégal](#)
 - [Le métro de Bangalore : une avancée pour les femmes](#)
 - [Des batteries électriques pour une reprise verte](#)
 - [Un monde d'énergies propres](#)
 - [Investir dans l'action en faveur du climat avec l'appui de la Plateforme de conseil en investissement](#)
 - [La BEI et le parc éolien du lac Turkana](#)
-

BLOGS

- [Un plan pour l'avenir de la planète](#)
- [Solutions pour le climat : des économies d'énergie en un rien de temps](#)
- [Évaluer les risques climatiques pour s'engager sur la voie de la résilience](#)
- [Un nouveau fonds pour un nouvel avenir urbain](#)
- [Cohésion et créativité](#)
- [Shopping pour la planète](#)
- [Une course électrisante](#)

CONTACTS POUR LA PRESSE

Anne-Laure Gaffuri

☎ +352 4379-83689

✉ a.gaffuri@eib.org

Bruno Hoyer

☎ +352 4379-83045

✉ b.hoyer@eib.org

Service de presse

☎ +352 4379-21000

✉ press@eib.org

www.eib.org/press

CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Banque européenne d'investissement

98-100 boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000

✉ info@eib.org

www.eib.org

Ce tour d'horizon,
avec des liens vers
des articles, des brochures
et des vidéos,
est disponible en ligne :

www.eib.org/climate

